

ATELIERS



OUVRIR L'ÉCOLE AUX PARENTS POUR LA RÉUSSITE DES ENFANTS

- Votre établissement souhaite ouvrir un atelier OEPRE
- Vos professeurs souhaitent animer un atelier OEPRE



LE PARCOURS
D'INTÉGRATION
RÉPUBLICAINE

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE



QUI EST LE PUBLIC CIBLE ?

« OEPRE » est un dispositif de formation gratuite pour les parents allophones (Circulaire ministérielle n°2017-060 du 3 avril 2017)

POURQUOI CET ATELIER ?

- Pour permettre de mieux appréhender les enjeux de l'école.
- Pour permettre aux parents étrangers de mieux maîtriser la langue française.
- Pour donner des outils aux parents pour la réussite de leurs enfants.

OÙ ET QUAND ?

La formation a lieu toutes les semaines dans les écoles, collèges ou lycées, à des horaires permettant d'accueillir le plus grand nombre de parents. Elle est organisée sur la base d'un enseignement d'une durée de 60 à 120 h pour l'année scolaire.

QUI ANIME ?

- Des professeurs (du premier et du second degrés), notamment ceux qui exercent en unité pédagogique pour les élèves allophones arrivants.
- Des personnels du Greta ou d'associations agréées par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

QUELLE RÉMUNÉRATION ?

Les formateurs sont rémunérés sous forme de vacations par un financement provenant du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et du ministère de l'Intérieur.

QUELLES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES POUR OUVRIR UN ATELIER ?

- Les écoles, collèges et lycées doivent candidater dans le cadre d'un appel à projets en mai de l'année scolaire.
- Les renseignements concernant les démarches administratives peuvent être obtenus auprès des référents académiques.

ET POUR ANIMER UN ATELIER ?

Prenez contact auprès de votre rectorat d'académie ou de votre DSDEN.